



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 27.09.2021

Numéro de publication: HR02-1005299491

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Hacknowledge SA, Préverenges

Hacknowledge SA

Le Trési 9 B

1028 Préverenges

Hacknowledge SA, à Préverenges, CHE-258.597.556 (FOSC du 12.07.2021, p. 0/1005246979). Statuts modifiés le 26.08.2021. Les 241'379 actions nominatives de CHF 1 sont transformées en 120'207 actions nominatives de CHF 1 et 121'172 actions nominatives Privilégiées de Démarrage de CHF 1, privilégiées quant au dividende et au produit de liquidation, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Nouveau but: la Société a pour but le développement et toute prestation de services dans le domaine de la sécurité informatique, notamment en matière de veille et prévention aux intrusions ainsi que la lutte contre la cybercriminalité, en Suisse et à l'étranger, ainsi que toute activité liée. A cet effet, la société peut s'engager, directement ou indirectement, dans toute activité commerciale et financière, en Suisse et à l'étranger, et participer, directement ou indirectement, à toute entreprise en Suisse et à l'étranger conformément à son but social. La société peut constituer des succursales et des filiales en Suisse ou à l'étranger. Elle peut acquérir, détenir et aliéner des participations tant en Suisse qu'à l'étranger. La société peut fournir de l'assistance financière à ses succursales, ses sociétés soeurs ou mères, y compris fournir des prêts, des avances, des garanties ou sécurités de toutes formes, contre rémunération ou à titre gratuit. Augmentation ordinaire du capital-actions. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 275'862, divisé en 120'207 actions nominatives de CHF 1, 121'172 actions nominatives Privilégiées de Démarrage de CHF 1, privilégiées quant au dividende et au produit de liquidation, et 34'483 actions nominatives Privilégiées de Série A de CHF 1, privilégiées quant au dividende et au produit de liquidation, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital par décision du 26.08.2021. Pour les détails, voir les statuts. Nouvelles communications aux actionnaires: par lettre ou e-mail. Such Paul est nommé président. Laplace Olivier, de France, à Morges, avec signature collective à deux, et Taron Frédéric, du Luxembourg, à Luxembourg (Luxembourg), avec signature collective à deux, sont membres du conseil d'administration.

Registre journalier no 19748 du 22.09.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 132, Date: 12.07.2021

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud